

AMÉNAGEMENTS DURABLES

CO-CONSTRUCTION DES ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT

L'Agence accompagne les communes dans leurs réflexions en matière d'espaces publics et de construction ou rénovation de bâtiments.

Dans cette synthèse, sont présentés trois exemples d'études dans lesquels différents dispositifs de participation collective à la définition du projet ont été mis en oeuvre :

- Saint-Omer, rénovation de la cour d'école,
- Mametz, aménagement d'un espace public intergénérationnel,
- Blendecques, transformation de l'ancien complexe sportif d'Arc International.

Ces trois études illustrent un accompagnement impliquant un collectif avec des méthodes variables : la concertation multi-partenaire des usager-ères, l'intervention artistique, ou un collectif d'élus-es.

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

SOMMAIRE

SAINT-OMER.....	3
Un projet de rénovation de cour d'école.....	3
Une approche multi-acteurs.....	4
Des propositions d'aménagement recherchant l'équilibre.....	5
MAMETZ.....	6
Un projet d'aménagement d'un espace public intergénérationnel.....	6
Une approche artistique.....	7
Des propositions d'aménagement inspirées des constructions.....	8
BLENDÉCQUES.....	9
Un projet de transformation d'un ancien complexe sportif.....	9
Une approche rythmée.....	10
Des propositions d'aménagement dégagées collectivement.....	11

PRÉAMBULE

A l'initiative des communes, avec l'implication de L'Agence, de plus en plus d'études élargissent le cercle de travail pour impliquer davantage d'acteurs dans le processus d'élaboration d'un projet, multipliant les échanges et ainsi enrichissant ceux-ci pour aboutir à des propositions partagées.

Les trois exemples repris dans cette synthèse ont par exemple mobilisé la population et exposent des niveaux d'implication différents ainsi que des méthodes variées. Il est généralement proposé d'impliquer les habitant·es dès la phase de diagnostic du projet car cela permet d'enrichir les réflexions par leur expertise d'usage. Il s'agit en effet de reconnaître que les usager·ères ont une connaissance du site en s'appuyant sur l'expérience et la proximité.

L'intégration de ce savoir dans les réflexions de L'Agence permet d'adapter et d'améliorer les propositions d'aménagement afin qu'elles correspondent davantage aux besoins de celles et ceux auxquels le projet s'adresse. Ainsi, la concertation avec les enfants est notamment de plus en plus proposée car il s'agit d'un public où la superposition des normes - inquiétudes, idées reçues aux applications de

recommandations sécuritaires, ... - peut amener à proposer des aménagements éloignés aux attentes des enfants.

Sur le projet de la cour d'école à **Saint-Omer**, ce sont ainsi enfants et adultes (parents, équipe enseignante, etc.) qui ont été concertés sur les usages et les besoins afin de trouver l'équilibre entre les attentes de chacun·e.

Sur **Mametz**, les élèves ont été invités à produire dans le cadre d'une démarche artistique des constructions libres qui ont inspiré les propositions d'aménagement (cabane, labyrinthe, tour, ...).

Le site d'étude de **Blendécques** relève quant à lui d'une complexité inédite, notamment par sa taille, que la mobilisation d'un large groupe d'élus a été souhaitée pour définir collectivement la programmation.



*Concertation sur un même projet l'expertise d'usage des enfants et des adultes
©AUD et Ville de Saint-Omer*

SAINT-OMER

Depuis 2020, la ville de Saint-Omer s'est engagée à réaménager les cours d'écoles afin de les adapter au changement climatique. Une première expérimentation s'est déroulée au travers de la rénovation de la cour de l'école Montaigne, dans le cadre du projet européen COOL TOWNS. Cela a permis de tester de nouvelles techniques afin de rafraîchir l'espace, en coordination avec l'équipe enseignante notamment. Pour la réhabilitation de la cour de l'école Condorcet, la Ville et l'Agence ont souhaité renforcer la méthode de concertation en impliquant l'ensemble des publics concernés par le réaménagement du site d'études, celle-ci s'intégrant notamment dans un périmètre de projet plus global.

UN PROJET DE RÉNOVATION DE COUR D'ÉCOLE

L'école Condorcet, située à la limite entre les communes de Saint-Omer et Saint-Martin-lez-Tatinghem, à proximité d'une petite zone commerciale, bénéficie d'un grand espace de récréation. À l'arrière de celui-ci, se retrouve un large espace public autour de la Maison de Quartier Laënnec, cependant assez peu connu en raison notamment d'une entrée peu lisible depuis la rue du Général Leclerc.

L'Agence s'étant intéressée à la démarche des cours Oasis* et à l'équivalent à Lille au travers de visites de sites, il a été proposé à la Ville de pouvoir adopter une démarche de concertation large autour du projet de rénovation de ces espaces.

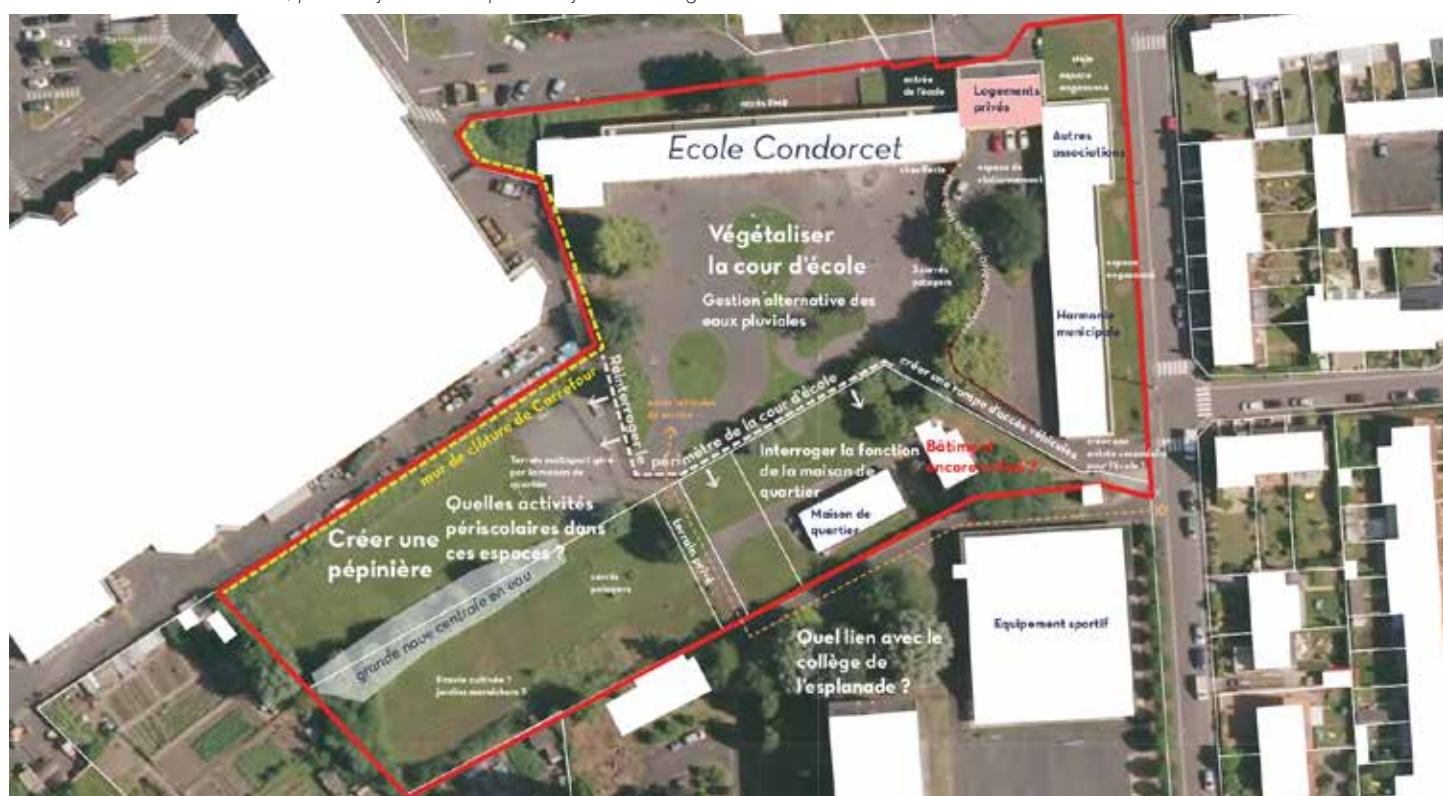
Dès l'étape du diagnostic de site, il a été décidé conjointement avec la Ville d'organiser des échanges avec l'ensemble des publics impactés par le réaménagement, afin de mieux connaître et comprendre les usages des lieux. Le recueil de ces expertises d'usages permet ensuite de proposer des aménagements répondant au plus près aux besoins des publics qui les pratiquent au quotidien.

Il est notamment apparu primordial d'échanger avec les enfants, un public d'ordinaire peu consulté pour des aménagements qui le concernent pourtant au premier chef.

❗ Les écoles occupent une place très importante dans la vie des enfants, et cela suffit à justifier que l'on cherche à connaître leur point de vue sur les lieux où ils travaillent, jouent, bavardent, mangent, se reposent ou rêvent. ❗

Éric Daniel-Lacombe dans "La Ville Récréative" (Collectif, sous la direction de Thierry Paquot)

* Nouvelle méthode de rénovation des cours d'école utilisée dans le cadre de la stratégie de résilience de la Ville de Paris, pour en faire des espaces rafraîchis et agréables.



Premiers questionnements de l'Agence sur le périmètre d'études, avant le début de la concertation ©AUD

UNE APPROCHE MULTI-ACTEURS

Publics associés

La phase de concertation s'est déroulée au cours des mois de mars et avril 2022. Elle a concerné l'ensemble des structures pratiquant la zone, à savoir :

→ Les acteurs liés à l'école :

- L'équipe enseignante,
- Les parents d'élèves, à la fois dans leur composante "organisée" (représentant·es élu·es) et de manière plus libre via un stand le matin,
- Les élèves de tous niveaux,
- Les référent·es Emautis, dispositif d'accueil spécialisé pour les enfants autistes amené à accompagner l'ouverture d'une classe UEMA à la rentrée 2022.

→ Les utilisateur·ices des bâtiments des abords :

- L'harmonie municipale,
- Le Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation (SSEFS),
- Le Centre Socio-Culturel de Saint-Omer (CSCSO) : son directeur, la salariée principale de la Maison de Quartier (MdQ), les adultes et les enfants qui participent aux activités,
- Le Conseil de Quartier Laënnec.

Outils employés

Tous les ateliers ont été organisés dans les lieux de l'étude qui sont aussi les sites fréquentés habituellement par les différents publics concertés.

Des supports adaptés ont été utilisés :

→ **Avec les enfants**, un plan en très grand format était étalé au sol (la cour pour les élèves de l'école, l'espace autour de la MdQ pour les enfants de l'accueil de loisirs) sur lequel les participant·es se déplaçaient en chaussettes. En préalable, il était proposé aux enfants de replacer des photos du lieu d'études sur le plan, afin que tout le monde puisse mieux se repérer. Pour l'étape de diagnostic, les enfants étaient invités à positionner des gommettes matérialisant les endroits aimés ou non, qualifiés ensuite grâce à des post-its remplis par les animatrices. De la même manière, ils ont pu exprimer des rêves d'aménagement.

→ **Avec les adultes**, des méthodes similaires ont été utilisées, en utilisant surtout les post-its et des planches photos permettant de visualiser l'ensemble des espaces.

Planning des rencontres

MARS

- 21 :** Administrateur·rices de l'harmonie municipale
- 24 :** Directeur du CSCSO
- 25 :** Directrice de l'école et SSEFS
- 31 :** Représentant·es des parents d'élèves de l'école, groupe d'enfants de la MdQ, conseil de quartier Laënnec

AVRIL

- 1^{er} :** élèves des 5 classes de l'école
- 7 :** Parents d'élèves (stand en début de journée), équipe enseignante de l'école, groupe d'adultes de la MdQ
- 11 :** Référent·es Emautis

MAI

- 6 :** Présentation aux élu·es du diagnostic et du scénario issu de la concertation

NOVEMBRE

- 8 :** Restitution du scénario retenu à l'équipe enseignante de l'école, en présence des élu·es
- 24 :** Restitution du scénario retenu à la Maison de Quartier et au Conseil de Quartier Laënnec, en présence des élu·es

RETOUR EN IMAGES



Marcher à chaussettes sur un plan géant et apprendre à se repérer ©AUD



Accompagnés par les animatrices de la démarche, les élèves décrivent leurs usages ©Ville de Saint-Omer



Atelier de diagnostic avec les représentant·es de parents d'élèves ©AVille de Saint-Omer

DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT RECHERCHANT L'ÉQUILIBRE

La concertation avec l'ensemble des publics a permis d'obtenir une photographie de l'ensemble des usages des différentes parties du site selon les moments de la journée et la saisonnalité, ainsi que les frustrations, les manques et les souhaits. L'importance de bénéficier d'une expertise d'usage a permis de croiser les différentes informations recueillies auprès des différents publics et de procéder à des arbitrages.

Ainsi, sur la cour d'école, certains éléments emblématiques, comme le saule pleureur plébiscité par tout le monde, sont conservés. Une mini-forêt dans l'angle de la cour est située sur un espace peu pratiqué aujourd'hui, et permet de mettre à distance la cour des usager-ères du city-stade.

Les enfants avaient fait remonter l'idée qu'ils s'ennuyaient dans la cour, différents jeux sont donc proposés tout en respectant la volonté de l'équipe pédagogique que ces jeux ne soient pas dangereux (faible hauteur) et puissent profiter au plus grand nombre en même temps pour éviter les conflits. Par exemple, les désirs de toboggan se traduisent davantage dans les abords de la Maison de Quartier que dans la cour, dans laquelle sont davantage proposés des jeux de parcours ou d'équilibre. La création d'une piste de course répond à la fois à un usage informel de la cour par les élèves, et une volonté des professeur-es d'avoir des espaces balisés pour la pratique d'éducation physique et sportive.

Également, de la concertation est née l'idée de créer autour de la Maison de Quartier un espace protégé par une limite végétale d'un côté, et une barrière amovible de l'autre, afin de faciliter les jeux à l'extérieur pour les enfants de l'accueil de loisirs dans un espace plus préservé.



Scénario d'aménagement proposé suite à la démarche de concertation ©AUD

Le terrain de sport, qui semblait un peu délaissé, est finalement apparu comme un élément que les usager-ères de la Maison de Quartier ont souhaité préserver, en transformant l'ensemble de cette zone en espace plutôt dédié aux adolescent-es, associé au city-stade à rénover et à la création d'une piste de danse pour plus de diversité.

Le projet de jardin partagé a été pris en compte pour le fond de la parcelle, tandis que l'espace à l'arrière de la Maison de Quartier devient un espace familial regroupant assises pour les adultes leur permettant de profiter des beaux jours, tout en pouvant surveiller les enfants sur les jeux à créer à proximité. Des cheminements sont proposés sur l'ensemble du site afin de connecter les différents espaces.



Céline LAPACZ,
Adjointe déléguée
à l'Éducation, à la Jeunesse
et aux Solidarités
à la ville de Saint-Omer

« J'ai pu participer à la concertation qui a réuni l'école, la collectivité, les élèves ainsi que leurs parents. Cela nous a permis d'être dans des échanges constructifs avec une réflexion éclairée et adaptée aux besoins des élèves et de leurs enseignants. L'inclusion d'une classe de jeunes enfants autistes a également été prise en compte avec la spécificité de leurs besoins. Je retiens de cette expérience la construction d'un projet créatif et innovant grâce à l'expertise des professionnels de l'Agence et de leur savoir-faire, vers des objectifs communs. »

MAMETZ

La commune de Mametz a acheté des terrains se trouvant à l'arrière de la mairie. Elle souhaite y créer un espace public qui puisse être à la fois un lieu de détente, de balade, de loisirs ou encore de jardinage, en y intégrant une forte dimension intergénérationnelle.

Après avoir esquissé quelques idées en interne, la commune a souhaité être accompagnée par L'Agence pour avoir une proposition d'aménagement qui réponde à ses attentes et besoins. L'Agence étant impliquée dans le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) depuis plusieurs années, elle a proposé à la commune d'associer concertation et geste artistique.

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACE PUBLIC INTERGÉNÉRATIONNEL

Description du site d'étude au démarrage du projet ©AUD

Sur les terrains situés à l'arrière de la mairie, se trouvent un parking et un espace vert à conserver en l'état, suivis d'un espace enherbé avec une aire de jeux destinée aux plus petits.

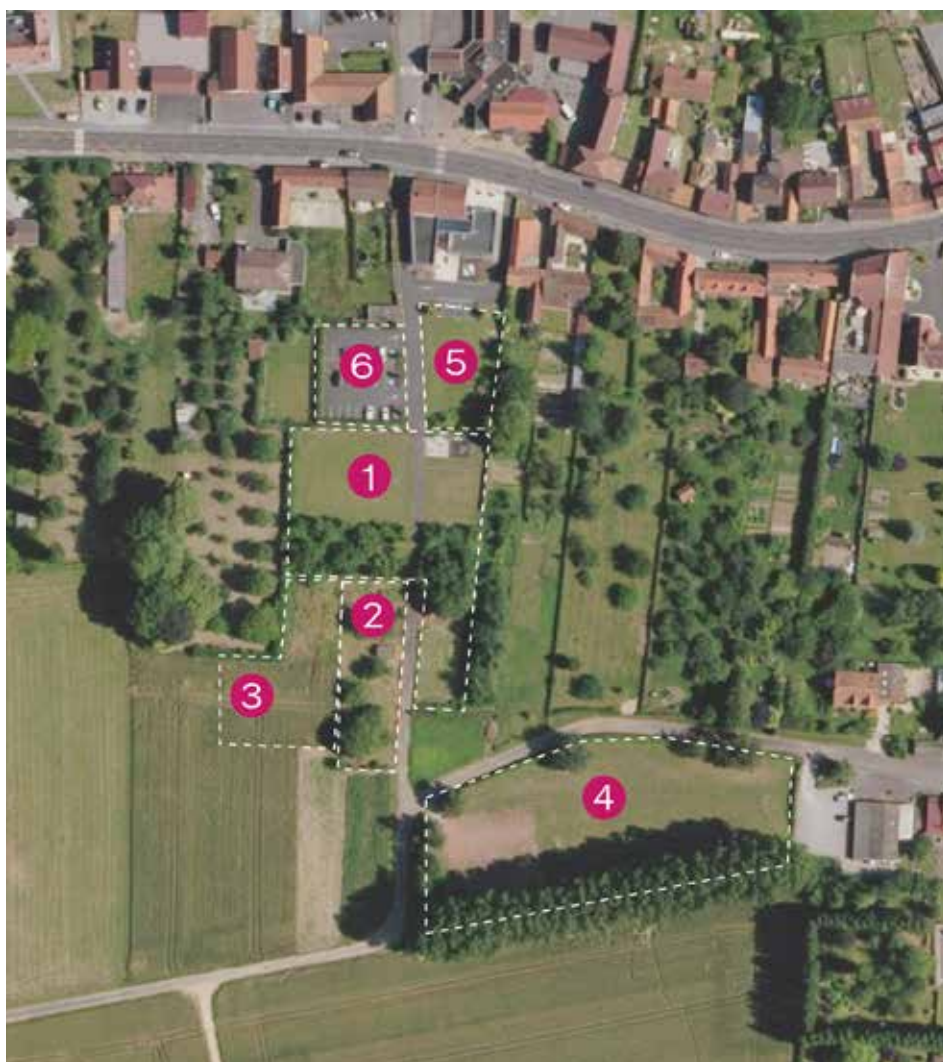
L'objectif de la commune est de répondre à plusieurs objectifs :

→ **Détente et loisirs**, au travers de mobiliers et de jeux pour toutes les générations, de zones ombragées (plantations) avec un espace pique-nique, des assises et des bacs pour potager accessibles à tout le monde (adaptés aux PMR) ;

→ **Dimension pédagogique** en lien avec l'éducation à l'environnement : verger pédagogique, espaces de biodiversité, hôtel à insectes, mare ; et l'apprentissage du vélo (parcours) ;

→ **Gestion du site** limitée en termes d'entretien au regard des effectifs de la commune ;

→ **Conservation** de certains éléments comme des arbres fruitiers de l'ancien verger.



- 1 Espace enherbé avec une aire de jeux
- 2 Ancien verger qui comprend un abri. Présence de quelques arbres fruitiers à conserver (noyer, etc)
- 3 Espace agricole
- 4 Espace communal comprenant le terrain de pétanque et un terrain de foot
- 5 Espace vert à proximité de la mairie
- 6 Parking

UNE APPROCHE ARTISTIQUE

Publics associés

Cette phase de l'étude s'est faite avec des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire du centre de Mametz, "Les Tilleuls", et un artiste du CLEA 2021 de la CAPSO, Richard Pereira de Moura. Géographe de formation, auteur et pédagogue, il se décrit comme "explorateur de l'espace".

Outils employés

→ Dans un premier temps, l'artiste-géographe **Richard Pereira de Moura a rencontré avec L'Agence les deux classes participantes**, le temps d'une demi-journée. Cette première étape de **sensibilisation** avait pour objectif d'initier avec les élèves un échange sur le lien entre enfance et espaces publics, de réfléchir à partir d'images de référence à l'histoire des aires de jeux pour ouvrir les perspectives de création sur la journée du lendemain.

→ Dans un deuxième temps, les classes de CE2 le matin et CM1 l'après-midi, se sont succédées sur le terrain de jeu retenu. Les élèves ont travaillé en petits groupes sur des **constructions** à l'aide de 400 caquettes en bois, de fils et de colsons.

La seule consigne donnée était de laisser libre court à leur créativité afin de réaliser leur espace de jeu rêvé.

Planning du CLEA

NOVEMBRE 2020

Candidature de L'Agence au CLEA auprès de Richard Pereira de Moura, en identifiant un intérêt commun pour la thématique de l'enfance et la ville

JANVIER / FÉVRIER 2021

Retour positif de l'artiste, choix du thème et du lieu pour le geste artistique

22 MARS 2021

Rencontre préparatoire avec la commune

14 JUIN 2021

Demi-journée de sensibilisation au projet CLEA avec les élèves

15 JUIN 2021

Journée d'atelier CLEA avec les classes de CE2 et CM1

RETOUR EN IMAGES



Richard Pereira de Moura fait le point avec les élèves sur les constructions en cours ©AUD



Construction d'un pont ©AUD



Le labyrinthe élaboré par un groupe de CE2 ©AUD



Élévation d'une tour ©AUD



Les élèves pendant la construction ©AUD



Rencontre devant une cabane, agrémentée de mobilier de table et d'assises ©AUD

DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT INSPIRÉES DES CONSTRUCTIONS

Au cours de la journée, les élèves ont réalisé différentes structures, qui illustrent diverses manières de jouer :

- **De nombreuses cabanes avec différentes formes** (rondes, hautes), toutes pensées avec des aménagements à l'intérieur (tables, chaises). Elles reflètent le souhait et le besoin des enfants d'avoir des espaces à eux à la fois intimes, des "cocons" cachés des autres, et conviviaux où ils peuvent se retrouver et accueillir ;
- **Un labyrinthe**, structure de jeu intéressante et qui parle à différentes générations, qui reprend l'idée de "mettre au défi", d'aventure ;
- **Un stand de vente de fruits et légumes**, qui reprend les jeux d'imitation et d'imaginaire ;
- **Des structures qui reprennent des éléments des aires de jeux "classiques"** : toboggans et balançoires, deux tours et un pont.

Pour élaborer les propositions d'aménagement du site, L'Agence s'est inspirée de ces constructions réalisées lors du CLEA.

La création d'un labyrinthe au sein des prairies et zones de biodiversité du verger, par un jeu de tontes, permet de reprendre la volonté d'avoir des espaces de jeu et de cachette, tout en créant également pour les adultes un espace de promenade. L'idée des cabanes a également été retenue par la commune, avec la proposition de les réaliser en osier tressé sous forme de chantiers participatifs accompagnés par une association spécialisée.

De même, la commune a sélectionné dans les modules de jeux une toile de grimpe répondant au désir d'escalade et d'aventure des enfants. La toile de grimpe est en effet un module qualitatif qui plait et qui s'adresse à une tranche d'âge large (3 à 12 ans environ) et peut apparaître comme le module « totem » / « phare » de l'espace public.



L'un des scénarii proposé à la commune, où l'on retrouve des aménagements qui avaient été proposés par les enfants lors de la journée CLEA ©AUD

L'espace de jeu est complété des figures classiques au travers des balançoires. La fonction « Manipuler » qui était au cœur de l'animation du CLEA est reprise par des modules de manipulation, s'adressant à tous les publics dont les personnes à mobilité réduite. La proposition d'aménagement suggère également d'utiliser le terrain et les travaux paysagers pour créer du relief sur le site.

La butte ainsi réalisée pourrait accueillir un toboggan et un tube de cachette au sein de la plaine de jeux pour les plus petits (2-6 ans).

La commune prévoit une mise en oeuvre sur trois ans, et des premières réalisations sont visibles depuis l'été 2023. Ainsi, les cheminements ont été réalisés, les premiers jeux seront prochainement posés, ainsi que le mobilier urbain associé, et les arbres sont commandés.



Hélène MITHIEUX,
Adjointe aux écoles,
à la jeunesse et à la culture
à la commune de Mametz

👉 **A l'aide de cagettes, les élèves ont laissé libre cours à leur imagination et ont élevé des cabanes, tours et balançoires selon leur idée du terrain de jeu idéal ! Le résultat de cet atelier a guidé notre commune dans la conception du projet d'un parc nature multi-générationnel qui voit progressivement le jour à l'arrière de la mairie. Les intervenant-es de L'Agence sont venus à la rencontre des membres de la Commission Environnement de Mametz et ont ainsi contribué, par leur expertise, à la conception du projet.** 👉

BLENDECQUES

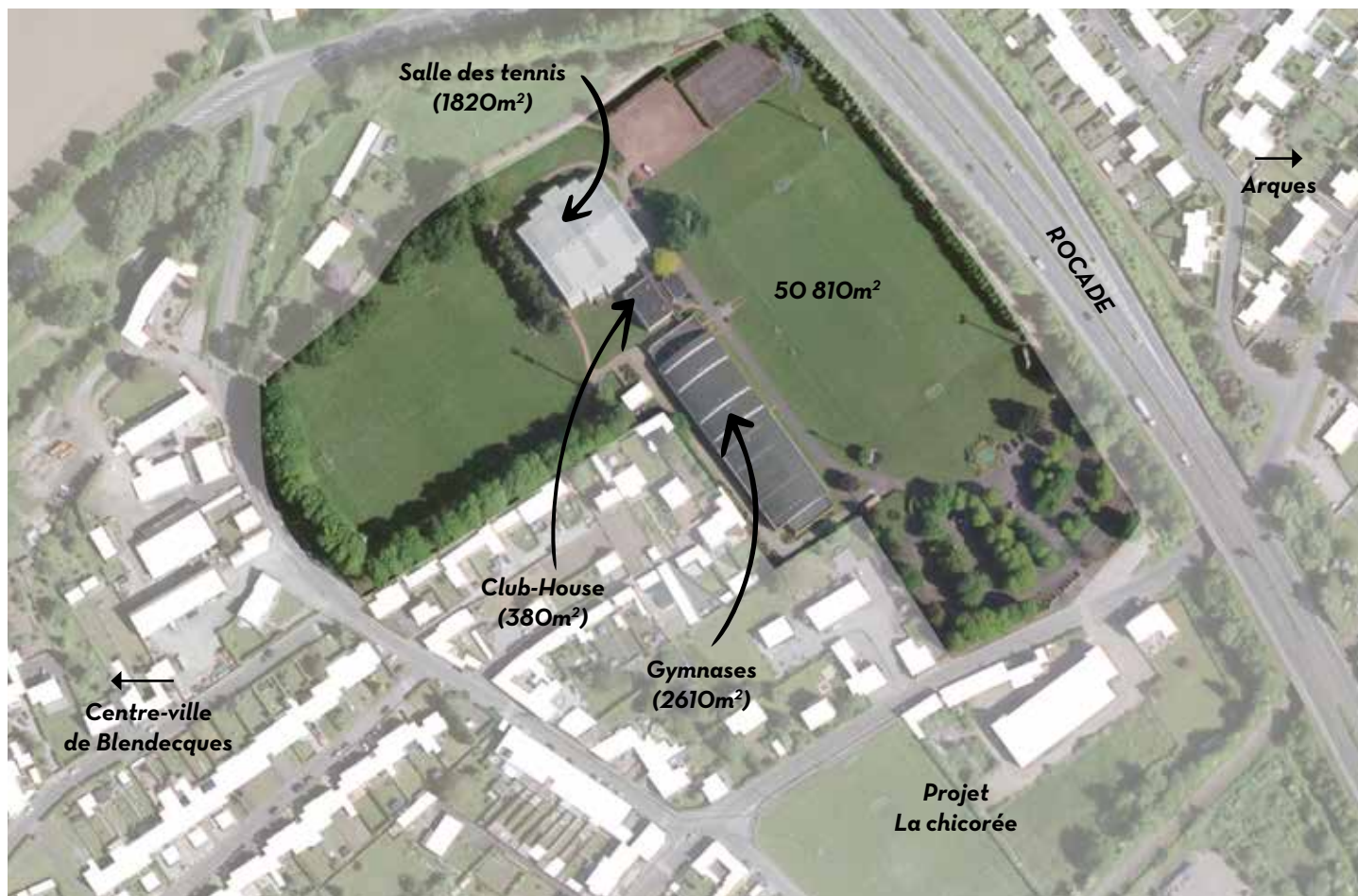
En mars 2021, la commune de Blendecques s'est positionnée pour le rachat de l'ancien complexe sportif d'ARC International par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier (EPF) des Hauts-de-France, afin de maîtriser le devenir de ce site. Une fois la convention signée avec l'EPF, la commune disposait de 18 mois pour définir le programme. Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) a suggéré à la commune de se faire accompagner par l'Agence afin de construire le projet. Le maire a souhaité que cette étude soit suivie par un large groupe d'élu-es, nécessitant alors de mettre en place une démarche de co-construction importante.

UN PROJET DE TRANSFORMATION D'UN ANCIEN COMPLEXE SPORTIF

Le complexe sportif d'Arc International, situé à la sortie de la commune en limite avec Arques, est un témoin de l'histoire de la commune de Blendecques, marquée par une forte industrialisation qui a permis son développement. Le site a été construit lors de l'âge d'or de la cristallerie d'Arc, atteignant jusqu'à 11 000 employés dans les années 80/90. Fermé en 2018 par l'entreprise, le complexe était depuis laissé à l'abandon.

Le site de 5 hectares est constitué de plusieurs équipements contigus et situés en milieu de parcelle. Les bâtiments ont une vocation exclusivement sportive : les 2 gymnases et le court de tennis constituent les espaces principaux du projet, un club house accueillant auparavant une salle de musculation et de squash fait la liaison entre les éléments et un vestiaire extérieur pour le football a été construit en périphérie. De part et d'autre de ces bâtiments se trouvent quatre terrains de sport en extérieur ainsi qu'un espace de stationnement situé à l'entrée du site.

Les premières orientations de la commune au lancement de l'étude s'articulaient sur de la production de logements et la transformation d'un bâtiment en salle des fêtes.



UNE APPROCHE RYTHMÉE

Publics associés

→ L'étude s'est déroulée avec un **groupe de 10 à 12 élu·es**, dont un représentant de l'opposition. Afin de garantir l'expression de chaque personne et d'avancer conjointement sur la définition du projet, il a rapidement été proposé de réunir ce groupe chaque premier mardi du mois. Ce rythme alternait un atelier, servant à sensibiliser sur des enjeux et réfléchir collectivement à leur prise en compte, et un comité de pilotage pour acter des décisions régulièrement et passer aux étapes suivantes.

→ Dans ce rythme mensuel, étaient proposés ponctuellement des **comités des partenaires** pour échanger sur le projet et son avancement au regard de leur expertise. À ce titre, ont été associés le SmageAA et Adopta sur les enjeux liés à l'eau, EnergEthic sur le volet énergie, ainsi que différents services de la CAPSO et du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

→ Par ailleurs, la **participation des habitant·es** s'est faite à travers une enquête en ligne auprès des jeunes qui a recueilli 71 réponses.

Outils employés

Sur le temps des ateliers, plusieurs supports de travail et méthodes d'animation ont été proposées :

- Visite collective du site,
- Atelier de travail en sous-groupe,
- Questionnaire en ligne auprès des jeunes habitant·es pour recueillir les attentes sur le site,
- Grille d'évaluation individuelle sur les orientations de 3 scénarios et l'animation (pertinence, suite attendue),
- Atelier avec des partenaires techniques,
- Maquette sur les formes urbaines et les espaces publics,
- Rencontres de porteurs de projet sur le volet développement économique,
- Vote individuel à l'aide de gommettes sur des planches d'inspiration pour définir les attentes d'un concours d'architecture,
- Temps de présentation et de restitution.

Planning de la démarche

2021

6 octobre :

Réunion de lancement de l'étude

12 octobre :

Atelier sur le diagnostic

2022

12 janvier :

Début du rythme mensuel des rencontres, jusqu'au 4 juillet

Juin à septembre :

Rencontres avec 3 porteurs de projet

4 octobre :

Reprise du rythme mensuel

15 novembre :

Présentation de l'étude finalisée aux partenaires

2023

14 avril :

Point d'avancement du projet

6 juin :

Reprise d'un rythme mensuel pour accompagner la mise en oeuvre du projet

RETOUR EN IMAGES



Visite du site avec le groupe d'élus ©AUD



Atelier sur plan avec modules de maquette ©AUD



Planche d'inspiration avec vote par gommette ©AUD

DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT DÉGAGÉES COLLECTIVEMENT

La méthodologie de projet basée sur une succession d'ateliers de travail avec les élu-es, de temps d'échanges avec les partenaires techniques et de comités de pilotage a permis de définir une programmation. Celle-ci répond aux besoins de la commune et aux aspirations des jeunes Blendecquois-es enquêtés sur l'avenir du site. En effet, le projet de salle des fêtes a été dimensionné sur l'un des bâtiments existants (dit "la salle des tennis"), amenant à déterminer une autre vocation pour les espaces bâtis complémentaires (dits "les gymnases"). Ainsi, la rencontre avec différents porteurs de projet a permis de déterminer une vocation économique au site avec le développement d'un équipement de loisirs indoor. Ces éléments de programme répondent au désir des habitant-es de retrouver un équipement qui fait rayonner la commune et attire la population des communes voisines.

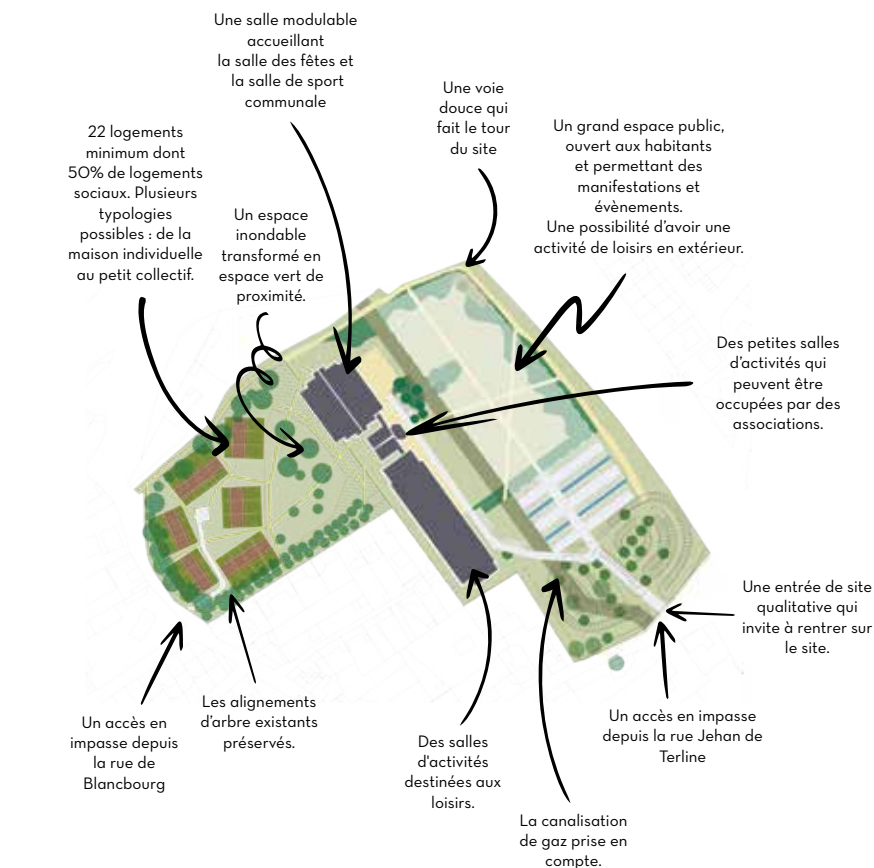
L'atelier mené à l'aide de module de bois a permis d'échanger sur les formes d'habitat et les attentes sur cette zone résidentielle. Un minimum de 22 logements, dont 50% en locatif social a ainsi été validée, avec des principes d'aménagement :

→ **Proposer une diversité de formes et de typologies ;**

→ **Pour chaque logement, gérer les eaux pluviales** à la parcelle et permettre leur récupération (cuve de récupération des eaux par exemple);

→ **Veiller à la bonne intégration des habitations** par le choix de matériaux en lien avec le cadre naturel et les habitations à proximité.

→ Au sein et aux abords de la zone inondable près des habitations, **aménager un espace public vert paysager entièrement perméable.**



Esquisse réalisée sur l'ancien complexe sportif de Blendecques

D'autres aspects, tels que la relation entre les espaces publics et les habitations ou la desserte motorisée ont amené l'élaboration de 2 scénarios d'aménagement qui seront à étudier avec les futurs aménageurs.

L'Agence a traduit dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation les contours du projet de reconversion des anciens complexes sportifs de Blendecques. Cette pièce sert à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse menée par la CAPSO.

L'étude a été restituée en novembre 2022. En avril 2023, suite à un point d'avancement technique du projet, il a été décidé de remettre en place les rendez-vous mensuels avec le groupe d'élus afin d'accompagner la mise en oeuvre du projet et partager collectivement les étapes d'avancement.



Rachid BEN AMOR, Maire de Blendecques

Grâce à l'accompagnement de L'Agence, chaque élu participant a pu s'exprimer sur sa vision future du site. Être au coeur de la concertation nous permet d'appréhender les éléments techniques, environnementaux, économiques, sociaux, administratifs variés et enrichissants via des intervenants professionnels de qualité. La méthodologie apportée par L'Agence en ateliers-débats, par thématiques avec des temps de parole équilibrés et des supports adaptés (PowerPoint, plans, esquisses, etc.) facilitent nos prises de décisions politiques. Enfin, la tenue mensuelle du COPIL renforce l'implication et l'attention des membres sur toute la durée du projet.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Les travaux de concertation sur Mametz et Saint-Omer avaient inspiré la publication sur le Guide "**Développer les Aires de Jeux : Recommandations et références sur les espaces ludiques**", paru en novembre 2022.
- Le traitement du projet de Blendecques sous l'angle de la planification est également abordé dans une synthèse d'études, qui paraît simultanément à celle-ci, intitulée "**Orientation d'Aménagement et de Programmation : Un outil au service du projet**".
- Sur le développement des espaces publics intergénérationnels, souligné dans le projet de Mametz, l'Agence a développé quelques exemples dans le guide "**Bien vieillir en Pays de Saint-Omer**", paru en novembre 2022.
- En lien avec l'accompagnement des communes dans leurs projets, une synthèse d'études "**Plan-Guide d'Aménagement**" a été publiée en mars 2023, sur les besoins d'articulation entre différents projets et différentes temporalités dans un objectif de construction d'une vision d'ensemble.


Toutes ces publications sont téléchargeables sur notre site internet (www.aud-stomer.fr) et consultables à l'Agence.

L'Agence est un lieu d'échange et de travail collaboratif en matière d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer.

Elle travaille au service des élus et de ses membres en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire alliant expertises de connaissance de projet et de prospective territoriale. Elle est la seule Agence de France à intégrer un Pays d'art et d'histoire.



Centre Administratif Saint-Louis
Rue Saint-Sépulcre - CS90128
62503 SAINT-OMER CEDEX

TÉL : 03.21.38.01.62
WWW.AUD-STOMER.FR
 AUD-StOmer

PARTENAIRES



Mametz